



Lycée Guynemer
Lycée des Métiers
de l'Industrie et du Numérique
Cloron Ste-Marie - Pyrénées Atlantiques (64)

**DOCUMENT A CONSERVER PAR LES
FAMILLES**

RENTREE 2023 SERVICE D'INTENDANCE et de GESTION
RENSEIGNEMENTS POUR LES FAMILLES – CONSIGNES DIVERSES
Elèves apprentis

1. FRAIS D'INTERNAT ET DE DEMI-PENSION

Sauf changement, les frais d'internat et de demi-pension des apprentis sont pris en charge par le GRETA-CFA AQUITAINE.

2. ACCES AU RESTAURANT SCOLAIRE

Le lycée Guynemer n'a pas de service de restauration autonome. Les élèves et les personnels sont hébergés par le lycée Supervielle, situé à proximité, pour les repas de midi et du soir.

Le lycée Supervielle met en oeuvre une gestion du contrôle d'accès au restaurant scolaire par un système de biométrie reposant sur l'utilisation d'un logiciel de reconnaissance du contour de la main.

Ce dispositif est composé d'une borne d'accès, située à l'entrée du restaurant scolaire, reliée à un lecteur biométrique. Il s'agit d'une base de données qui contient les gabarits de la main (épaisseur, longueur des doigts, surface de la paume) associés à un code d'accès numérique personnel et les informations concernant l'identité de l'élève (nom, prénom, classe, coordonnées du responsable légal).

3. INTERNAT

L'hébergement prévu par chambre est de trois élèves. Quelques chambres au rez-de-chaussée sont équipées pour l'accueil de personnes à mobilité réduite.

A – Petit-déjeuner

Les élèves prennent le petit-déjeuner entre 6 h 30 et 7 h 30 dans une salle à manger au rez-de-chaussée de l'internat.

B – Mobilier et literie.

Seuls la couverture, le couvre-lit et le traversin sont mis à disposition par l'établissement. **Chaque élève en a la responsabilité. En cas de perte ou de dégradation de tout matériel mis à disposition, une facture sera adressée à la famille.**

L'élève interne aura à prévoir :

- **les draps de lit ou couette et une enveloppe de traversin pour lit de 200 x 90,**
- **1 nécessaire de toilette, des serviettes et gants de toilette, des cintres pour les vêtements,**
- **1 petit cadenas pour la fermeture de l'armoire.**

La fourniture, l'entretien et le renouvellement du trousseau sont à la charge de la famille.

L'élève rapportera chez lui les draps et l'enveloppe de traversin pour lavage au moins une fois par mois.

C - Sécurité des biens personnels.

La porte des chambres est équipée d'une serrure dont la variure est différente pour chaque chambre.

Une clé sera remise gratuitement à chaque interne. L'élève sera responsable de sa clé. **Il devra la rendre au service de l'Intendance** en fin d'année scolaire au plus tard ou avant, lorsqu'il y a changement de catégorie ou départ de l'établissement.

Le renouvellement de la clé perdue ou détériorée sera payant. Il sera facturé le prix payé au fournisseur (88 € tarif 2021).

IL EST VIVEMENT CONSEILLÉ AUX ÉLÈVES DE NE JAMAIS CONSERVER SUR EUX DES SOMMES EXCESSIVES OU DES OBJETS PRÉCIEUX. EN CAS DE PERTE OU DE VOL, L'ADMINISTRATION DU LYCÉE GUYNEMER DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ.

Le Proviseur

Christophe KEMPYNCK